



NOS HONORAIRES

Barème applicable à compter du 1^{er} mai 2024

VENTE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Les honoraires TTC sont à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix de vente net vendeur (TVA au taux de 20% incluse)

De 0€ à 59 999 € :	6 000€ TTC
De 60 000 € à 149 999 € :	7.5% TTC
De 150 000 € à 299 999 € :	6.5% TTC
De 300 000 € à 499 999 € :	5.5% TTC
Supérieur à 500 000 € :	4.5% TTC

VENTE TRANSACTIONS PROFESSIONNELLES

Les honoraires HT sont à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix de vente net vendeur (TVA en sus au taux de 20%)

De 0€ à 59 999 € :	6 500€ HT, soit 7 800 € TTC
De 60 000 € à 149 999 € :	10.5% HT, soit 12.60% TTC
De 150 000 € à 299 999 € :	9% HT, soit 10.8% TTC
De 300 000 € à 499 999 € :	7.5% HT, soit 9% TTC
Supérieur à 500 000 € :	6% HT, soit 7.2% TTC

Rédaction du compromis : 500€ HT, soit 600€ TTC

Délégation de mandat : le montant des honoraires applicable reste celui du mandat de l'agence qui le détient.

Siège Social : SAS CCV LA PALLICE désignée WELCOME TO IMMO au capital de 30 000€.
RCS LA ROCHELLE SIREN N° 982 931 057 000 11 – Code APE 68.31Z
Carte professionnelle T N° CPI17022022400000006 délivrée par la CCI de la CHARENTE MARITIME– Pas de perception de fonds.